

comparé nos exportations de 1921, alors que les droits étaient fort peu élevés ou que la franchise existait pour ainsi dire, avec celles de 1931, aux droits actuellement en vigueur.

Naturellement, je m'explique très facilement que l'honorable député ait choisi 1931 au lieu de 1930. Il voulait faire croire à la Chambre que le Gouvernement actuel devait répondre en partie du changement, bien qu'il sût fort bien qu'entre 1930 et 1931, aucun changement n'a été apporté au tarif des Etats-Unis, sauf une modification des droits sur le bois dont il n'a pas parlé. Par conséquent, il aurait pu donner les statistiques de 1930, et le résultat aurait été le même. D'après l'honorable député, les exportations de bétail vivant en 1921, sous le régime de la franchise, se sont élevées à \$21,240,000; et en 1931,—on pourrait tout aussi bien dire 1930,—elles furent de \$764,000. Au chapitre des moutons nous en avons exporté pour une valeur de \$1,676,000 en 1921, sans acquitter de droits, alors qu'en 1931, avec un droit de \$3 par tête, nos exportations étaient de \$244. En 1921, avec le blé admis en franchise, nos exportations de ce produit furent de \$101,997,000, et en 1931, avec un droit de 42 cents par boisseau, elles s'élevaient à \$6,580,000. En 1921, avec un droit de 2c. $\frac{1}{2}$ par livre, nous avons exporté du beurre pour une valeur de \$2,294,000 comparativement à \$20,000 en 1931 alors que le droit était de 14c. par livre. Les exportations de sucre d'érable, exempt de droit, furent de \$1,122,000 en 1921 et de \$310,000 en 1931.

M. LACROIX: Et en 1932?

M. GOBEIL: L'honorable député peut facilement se renseigner à ce sujet. Il sait fort bien que nous avons gagné du terrain depuis 1930,—je ne dirai pas combien.

M. LACROIX: Pour le sucre d'érable?

M. GOBEIL: Je dis que nous avons avancé comme pays exportateur: du douzième rang nous sommes montés au quatrième parmi les pays exportateurs de l'univers. N'est-ce pas suffisant pour mon honorable ami?

M. LACROIX: Non; nous n'avons pas exporté de sucre d'érable.

M. GOBEIL: Mon honorable ami ne saurait mentionner un seul autre pays qui puisse accuser d'aussi bons résultats pendant cette ère de dépression.

J'ai fait voir les résultats obtenus pendant les neuf années que nos adversaires ont passées à la direction des affaires; j'ai indiqué dans quel état nos relations commerciales avec les Etats-Unis se trouvaient à l'avènement du Gouvernement actuel, en 1930. L'honorable député de Vaudreuil-Soulanges (M. Thauvette)

[M. Gobeil.]

est allé plus loin et a dit qu'en 1929 notre commerce avec les Etats-Unis accusait une balance défavorable de 323 millions de dollars. Heureusement pour le Canada et pour mon honorable vis-à-vis qui m'a interrompu, cette situation n'existe point au pays. Je ne parle que pour moi-même, à titre de représentant du comté de Compton, mais je crois que le Gouvernement regarde d'un œil favorable l'étude de toute proposition commerciale des Etats-Unis qui serait à l'avantage des deux pays. Je suis sûr, toutefois, que le ministère ne suivra pas la politique adoptée par le très honorable leader de l'opposition (M. Mackenzie King) lorsqu'il était au pouvoir, et qu'il craignait tant qu'aucun membre de la Chambre ne fît quelque remarque de nature à ennuyer les Yankees.

J'ai dit il y a quelques instants que je désirais faire allusion à un autre sujet. Je pourrais en mentionner plusieurs. La question que j'ai à l'esprit est assez personnelle. Un mot d'abord touchant nos exportations de conserves en Angleterre. Malheureusement, je n'ai pas les chiffres sous la main. J'ai voulu me les procurer, mais je ne prévoyais pas que je prendrais la parole cette semaine, et ces statistiques ne seront pas prêtes avant vendredi. Je sais, cependant, que nos exportations de conserves ont notablement augmenté. Il est un article dont je puis donner les statistiques en chiffres ronds. En 1931-1932 nous avons exporté quelque 47,000 caisses de conserves de pommes, alors que l'an dernier nous en avons vendu à l'extérieur environ 71,000 caisses. C'est une marchandise seulement entre plusieurs autres que je pourrais mentionner.

M. HOWARD: D'après ses observations, l'honorable député laisse-t-il entendre que les cultivateurs du comté de Compton sont aussi prospères sous le régime actuel qu'ils l'étaient sous celui des libéraux?

M. GOBEIL: Si mon honorable collègue de Sherbrooke (M. Howard) peut nommer un seul cultivateur de tout l'univers qui réussisse aussi bien aujourd'hui qu'en 1926 ou 1927, je lui en indiquerai un au Canada. Je prétends que l'Angleterre est un excellent marché pour nos conserves de toutes sortes. Ce marché est illimité. Même si nos cultivateurs produisaient le plus possible de conserves d'ici à dix ans, ils ne pourraient l'approvisionner suffisamment.

Maintenant, je passe à un sujet assez personnel. Je regrette de le faire, car il ne regarde nullement la Chambre, mais je me crois tenu d'en parler après les maintes insinuations,—je ne dirai pas attaques, car ceux qui ont fait ces insinuations n'ont pas eu le courage de m'atta-